

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 0046/2022	Objet : Installation de quatre conseillers municipaux.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Pouvoirs : 7

Absents : 0

Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 27 septembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Vanessa HANNI, Alain BOUKRIS, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Céline MONASSA, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, Dominique HUMEZ, François ELIE, Mehdi BELLOUTH, Grégory NGUYEN, Bernard KAMMERER, Benjamin GAUDON, Mathias ALONSO, Joël VILLAÇA, Jean-Charles JOULAIN, Claude DUROUX, Laura DELBOSC conseillers municipaux.

Absents représentés : Pauline BISQUERT représentée par Roland TIBI, Arnaud DESSAINT représenté par Jean-Luc DESPREZ, Caroline DELISSE représentée par Grégory NGUYEN, Samantha CRISIAS représentée par Céline MONASSA, Noémie ARNOFFI représentée par Anne FERREIRA, Carine CHARLES représentée par Joël VILLAÇA, Stéphanie COUCHOUX représentée par Alain BOUKRIS.**Absents** : Cathy CABAM.

Madame Dominique HUMEZ a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-1 modifié, L.2121-4 et R2121-2 modifié ;**Vu** le Code Electoral et notamment l'article L.270 ;**Vu** les courriers de Jean-Jacques GAREAU en date du 25 juin 2022, de Martine HARBULOT en date du 26 juin 2022, de Margot MAGIN en date du 1^{er} juillet 2022 et de Nicole DELBOSC en date du 25 juillet 2022 portant démission de leurs mandats de conseillers municipaux ;**Considérant** qu'aux termes de l'article L.270 du Code Electoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée » ;**Considérant**, par conséquent, que Jean-Charles JOULAIN, Claude DUROUX, Laura DELBOSC et Cathy CABAM candidats suivant de la liste « Marolles Mon Village », sont désignés pour remplacer Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Margot MAGIN et Nicole DELBOSC au titre de conseillers municipaux;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité****ARTICLE 1 : PREND ACTE DE :**

- la démission de Jean-Jacques GAREAU le 25 juin 2022 et de l'installation de **Jean-Charles JOULAIN** dans ses fonctions de conseiller municipal,
- la démission de Martine HARBULOT le 26 juin 2022 et de l'installation de **Laura DELBOSC** dans ses fonctions de conseiller municipal.

- la démission de Margot MAGIN le 1^{er} juillet 2022 et de l'installation de **Claude DUROUX** dans ses fonctions de conseiller municipal.
- la démission de Nicole DELBOSC le 25 juillet 2022 et de l'installation de **Cathy CABAM** dans ses fonctions de conseiller municipal.

ARTICLE 2 : PREND ACTE du tableau municipal joint à la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 27 septembre 2022


Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.